

ART. 1 – ORGANISATION

La Ligue régionale de la REGION SUD organise ces Championnats Régionaux des Clubs Hommes. Le Championnat est ouvert à tous les licenciés masculins F.F.B.S.Q. **Il se déroule en quadrette.**

La composition des différentes poules est définie chaque saison à l'issue des inscriptions :

- La ligue détermine les lieux et les horaires.
- Les horaires des journées (samedi et dimanche) ne sont pas figés et peuvent évoluer en fonction des centres, sans toutefois aller en deçà de 8h30.

Le Championnat Régional des Clubs se déroule sur trois journées **pour les R1 & R2 & R3** :

- 1^{ère} journée : **15 et/ou 16 novembre 2025**
- 2^{ème} journée : **21 et/ou 22 mars 2026**
- 3^{ème} journée : **06 et/ou 07 juin 2026**

ART. 2 – LES EQUIPES

A - Un club peut engager autant d'équipes qu'il le désire. Il ne peut engager de nouvelles équipes que dans la division régionale la plus basse, existante. Est nouvelle une équipe non inscrite la saison précédente. Si le nombre d'équipes inscrites dépasse le nombre de places disponibles, la commission sportive décidera en fonction du nombre de licenciés dans chaque club l'engagement d'une ou plusieurs équipes supplémentaires.

B - Il n'y a aucune limitation du nombre d'équipes d'un même club dans une même division.

C- Chaque équipe ne peut utiliser plus de huit (8) joueurs sur l'ensemble de la saison. Ces joueurs doivent être licenciés dans le club à la date de la compétition. Peuvent être inclus dans les 8 joueurs, les licenciés d'une "Ecole de Bowling" de la région administrative rattachés à ce club pour la saison.

Chaque équipe ne peut pas utiliser plus de deux joueurs de nationalité étrangère sur l'ensemble de la saison.

D – Dans chaque équipe, deux (2) joueurs de nationalité étrangère sont autorisés sur les pistes.

E - Il n'y a pas de limitation de mutés dans une équipe régionale.

F - Les remplacements sont libres.

Tout joueur ayant évolué dans une équipe ne peut concourir ensuite dans une autre équipe d'une division égale ou inférieure.

Sur une même journée un joueur ayant évolué dans une équipe le samedi ne pourra jouer le dimanche dans une autre équipe de division supérieure du même club.

Tout joueur ayant évolué dans une équipe pour une journée peut concourir, **lors d'une journée suivante**, dans une autre équipe du club de la division supérieure

NB : même si elles se déroulent à des dates différentes, la J1 régionale et la J1 nationale constituent une seule journée de championnat. Idem pour les J2 et les J3.

ART. 3 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION



- Ce championnat se déroule en système "Round Robin" par points sur 3 journées :
- ✓ Par match gagné : 5 points
 - ✓ Par match nul : 3 points
 - ✓ Par match perdu : 1 point
 - ✓ Par match forfait : 0 point (absence totale d'une équipe : aucun joueur présent)

B- Des points supplémentaires peuvent être gagnés grâce à des bonus :

- ✓ Par match gagné avec un écart égal ou supérieur à 120 quilles : 1 point
- ✓ Par match perdu avec un écart égal ou inférieur à 12 quilles : 1 point

C- Lors des classements définitifs de fin de saison, les équipes, totalisant le même nombre de points, sont départagées :

- ✓ Par le total des points acquis sur les 3 confrontations directes de la saison.
- ✓ Par le total des quilles abattues sur les 3 confrontations directes de la saison.
- ✓ Par le total des quilles abattues sur l'ensemble de la saison.

D- En divisions régionales et en divisions nationales :

AUCUNE BOULE D'ENTRAINEMENT N'EST AUTORISEE APRES LE DEBUT D'UNE SERIE

ART. 4 - ACCESSIONS ET RELEGATIONS

A - Toute équipe, ayant déclaré forfait pour une journée entière, est reléguée d'une division supplémentaire à celle résultant de son classement à l'issue du championnat.

B - Les accessions et relégations des clubs se font dans le respect des dispositions de l'article 2A et comme précisé dans le tableau ci-dessous : régionaux sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Pour la Nationale 1	- Les 2 dernières équipes à issue des 3 journées sont reléguées en Nationale 2 (sauf forfait).
Pour la Nationale 2	- La 1ère équipe de chaque poule accède à la Nationale 1. - Les 4 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Nationale 3 (sauf forfait).
Pour la Nationale 3	- La 1ère équipe de chaque poule accède à la Nationale 2. - Les 3 dernières équipes de chaque poule sont reléguées en Régionale 1 (sauf forfait).

<p>Pour les divisions Régionales</p>	<p>Calcul des quotas des équipes qui accèdent à la Nationale 3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La base de calcul est le nombre de participants hommes, de l'ensemble des divisions régionales, reconverti en nombre d'équipes de 5. - Les égalités sont départagées sur le nombre d'inscrits hommes de l'ensemble des divisions régionales, par rapport au nombre de licenciés hommes de la région. <p>- Voir les tableaux en Annexe de ce règlement</p> <p>Les relégations des Régionales 1 et 2 et les accessions des Régionales 2 et 3 se font en fonction de la structure des divisions régionales concernées.</p>
--------------------------------------	---

C - Dans le cas où un club, qualifié en fin de saison pour la montée dans une division nationale, ou régionale, n'accepte pas la montée, c'est l'équipe suivante au classement de sa division qui est qualifiée pour la montée. Cette règle est applicable, aux niveaux régional et national, jusqu'à la montée de la 3^{ème} équipe. Le club ayant refusé sa montée évolue la saison suivante dans la même division que celle de la fin de saison.

D- Dans le cas où un club renonce à son inscription dans une division nationale, ou régionale, hors article C (club renonçant à sa montée), il est remplacé par le club le mieux relégué de cette même division. Le club ayant renoncé à son inscription est relégué dans la plus basse division régionale.

E- Dans les poules comportant un « Blind », un score forfaitaire de 560 quilles est attribué à cette équipe « Blind » soit 140 par « joueur ».

Pour gagner le match, l'équipe adverse devra réaliser un score minimum de 561 quilles.

Il n'y a pas de points supplémentaires dits « bonus » quand une équipe rencontre l'équipe « blind »

Les accessions et relégations des clubs régionaux sont précisées dans le tableau ci-dessous :

Pour la Région Sud, **2 équipes de R1 monteront en N3 en 2026.**

HOMMES			CALCUL des Quotas pour la montée du CDC régional vers le CDC National 2026-2027							
REGIONS	Nbre Joueurs du CDC Reg.	Nbre équipes de 5	Rapport	entier	reste	ajustement	Nbre licenciés Hommes 2025	ajustement	2026/2027	
Auvergne-Rhône Alpes	196	39	2.043	2	0.043				2	ARA
Bourgogne-Franche Comté	180	36	1.876	1	0.876	1			2	BFC
Bretagne	155	31	1.615	1	0.615	1			2	BRE
Centre Val de Loire	152	30	1.584	1	0.584				1	CVL
Grand Est	196	39	2.043	2	0.043				2	GRE
Hauts de France	200	40	2.084	2	0.084				2	HDF
Île de France	220	44	2.293	2	0.293				2	IDF
Normandie	224	45	2.334	2	0.334				2	NOR
Nouvelle Aquitaine	260	52	2.710	2	0.710	1			3	NAQ
Occitanie	160	32	1.667	1	0.667	1			2	OCC
Pays de la Loire	204	41	2.126	2	0.126				2	PDL
SUD	156	31	1.626	1	0.626	1			2	SUD
TOTAUX	2303	461	24	19	5	5		0	24	

R1 (Poule de 10 équipes)

1 ^{er} cas, aucune équipe de N3 ne descend en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. Aucune équipe ne descend en R2.
2 ^{ème} cas, 1 des équipes de N3 descend en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3 L'équipe classée 10^{ème} descend en R2.
3 ^{ème} cas, 2 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. Les équipes classées 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.
4 ^{ème} cas, 3 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. les équipes classées 8^{èm}, 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.
5 ^{ème} cas, 4 des équipes de N3 descendent en R1	Les équipes classées 1 et 2 montent en N3. les équipes classées 7^{ème}, 8^{èm}, 9^{ème} et 10^{ème} descendent en R2.

R2 (2 Poules de 6 équipes)

1 ^{er} cas, aucune équipe de N3 ne descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La moins bonne dernière équipe des 2 poules descend en R3.
2 ^{ème} cas, 1 des équipes de N3 descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La dernière équipe de chaque poule descends en R3.
3 ^{ème} cas, 2 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. La dernière équipe de chacune des 2 poules descend en R3 ainsi que la moins bonne équipe pénultième des 2 poules.
4 ^{ème} cas, 3 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. Les 2 dernières équipes de chacune des 2 poules descendent en R3 .
5 ^{ème} cas, 4 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R1. Les 2 dernières équipes de chacune des 2 poules descendent en R3, ainsi que la moins bonne antépénultième des 2 poules.

3 poules R3 (2 poules de 6 équipes et une poule de 5 équipes)

1 ^{er} cas, aucune équipe de N3 ne descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
2 ^{ème} cas, 1 des équipes de N3 descend en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
3 ^{ème} cas, 2 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2
4 ^{ème} cas, 3 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.
5 ^{ème} cas, 4 des équipes de N3 descendent en R1	Dans chaque poule, les équipes classées 1 ^{ère} montent en R2.

Dans les poules R2, les moins bonnes équipes des 2 poules, ou les moins bonnes équipes pénultièmes des 2 poules, ou les moins bonnes équipes antépénultièmes des 2 poules, seront départagées :

- ✓ Par le total des points acquis dans leur poule
- ✓ En cas de nouvelle égalité par le total des quilles abattues dans leur poule

La composition des poules sera définitive à la clôture des inscriptions, les relégations pourront en être modifiées.

ART.5- LIEUX

La commission sportive de la ligue, lors de l'élaboration de son calendrier détermine les lieux des poules. Ces lieux pourront être modifiés selon l'évolution des poules à la clôture des inscriptions.

ART. 6 -INSCRIPTIONS

A Les Présidents des clubs devront inscrire leurs équipes **uniquement** à l'aide du **bulletin d'inscription en ligne, dont le lien leur aura été envoyé.**

B L'engagement est **de 68,00€ par équipe**

C **Un chèque de caution de 160€ par club**, devra être joint à ceux des inscriptions. Il ne sera encaissé que sur forfait de l'équipe et après examen, par la commission des réclamations de la ligue, des raisons de celui-ci.

D Le montant des parties des 3 journées est à la charge des clubs. Le règlement du montant de chaque journée est sollicité lors de l'inscription, et encaissé le lendemain de chacune d'elles.

A l'issue de la constitution des poules, émission et envoi aux clubs des factures par le trésorier de la ligue. (68,00 € d'engagement par équipe + 3,60 € par partie).

La ligue (ou CSR) adressera copie de ses poules régionales au CSNB dès que celles-ci sont finalisées.

- ✓ Pour les équipes R1 (poules de 10)
 - 197,60 € (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 129,60 € (parties de la 2^{ème} journée)
 - 129,60 € (parties de la 3^{ème} journée)
- ✓ Pour les équipes R2 et R3 (poules de 5 ou 6)
 - 140 € (parties de la 1^{ère} journée et engagement)
 - 72 € (parties de la 2^{ème} journée)
 - 72 € (parties de la 3^{ème} journée)

E **Date limite de l'inscription 19 octobre 2025 à 20h00**

- ✓ A cette date, formation des poules, envoi des factures aux clubs et mise en ligne des fichiers pour la composition de vos équipes.
- ✓ **La réception des chèques le 31 octobre au plus tard confirmera vos inscriptions.**
- ✓ La colonne « validation » du tableau d'inscription du post de la compétition sur le site <http://bowlingregionsud.fr/>, vous confirmera la réception de vos chèques
- ✓ **Le 10 novembre 2025 à 20h00**, Clôture Générale, préparation de la compétition, Lexer, feuilles de match, arbitrage....



La déléguée de la compétition est Cathy RAJAUD : lr21.rajaud@outlook.fr

Catherine RAJAUD – Vice-présidente Ligue REGION SUD
180 avenue de Pessicart – Les Thuyas -06100 NICE
06 61 75 13 01, @mail: lr21.rajaud@outlook.fr

ART. 7- RESULTATS SPORTIFS

Les feuilles de matches signées, sans rature ni surcharge doivent être impérativement remises à l'arbitre à l'issue de la compétition, un double restant au club pour contrôle si contestation.

Ce dernier devra vérifier dans les 48h si l'affichage sur le site <http://bowlingregionsud.fr/> de sa feuille de match est correct, et alerter l'arbitre dans le cas contraire pour remonter la correction au plus vite au CSNB.

L'arbitre aura en charge l'envoi des feuilles de matches, via le fichier lexer à : lexer@bowlingregionsud.fr

ART. 8 - RECLAMATION

- A** Toute réclamation doit être formulée et envoyée par le président du club au CNB dans un délai de cinq jours (5), accompagnée d'un chèque de 38€
- B** Tout litige ou réclamation est traité par la Commission des réclamations composée de trois membres de la CSNB.
- C** La structure d'appel est la CSNB, statuant hors présence des membres de la Commission

ART. 9- COMPOSITION DES DIVISIONS REGIONALES

DIVISIONS REGIONALES 2025-2026

MONTEES		SYNTHESE CDC 2024-2025		DESCENTES de N2, N3, R1 ou R2	
R1 Hommes		R2 Hommes		R3 Hommes	
BC AIX EN PROVENCE-1		ADEB DRAGUIGNAN-1		ADEB DRAGUIGNAN-2	
BC AMF NICE		AVBP BANDOL-1		AVBP BANDOL-3	
BC LES DAHUS-1		AVBP BANDOL-2		BC AVIGNON-2	
MONACO BC		BC AIX EN PROVENCE-2		BC AVIGNON-3	
NEW TEAM MARTIGUES-1		BC AVIGNON-1		BC LES DAHUS-2	
NICE CÔTE D'AZUR-1		LES CIGALES BOWLERS PERTUIS-3		BC PHOCEEN	
NICE CÔTE D'AZUR-2		LES CIGALES BOWLERS PERTUIS-1		BP TOULON	
R.C.T BOWLING-1		LES CIGALES BOWLERS PERTUIS-2		LES CIGALES DE PERTUIS-4	
STRIKES ET SPARES AVIGNON-1		NICE ACROPOLIS SBC		LES CIGALES DE PERTUIS-5	
UST ST TROPEZ-1		PERTUIS CB ST BARTH-1		LES CIGALES DE PERTUIS-6	
		PERTUIS CB ST BARTH-2		NEW TEAM MARTIGUES-2	
		R.C.T BOWLING-2		NEW TEAM MARTIGUES-3	
				NICE CÔTE D'AZUR-3	
				PERTUIS CB ST BARTH-3	
				RCT BOWLING-3	
				STRIKES ET SPARES AVIGNON-2	
				UST ST TROPEZ-2	

ART. 10 – Divers

Tous les participants doivent respecter les règles sanitaires en vigueur. Les règles édictées par le ministère chargé des sports et les consignes peuvent évoluer dans le temps.

La tenue des équipes pour le haut du corps doit être uniforme. Il est recommandé qu'il en soit de même pour le bas.

Tous les règlements de la F.F.B.S.Q. sont applicables à ce Championnat de France des Clubs.

La Ligue REGION SUD se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Le 13 Août 2025,

Catherine RAJAUD

Présidente Commission sportive 2024-2028
Déléguée Championnat des Clubs REGION SUD 2025-2025